

## Derbal : la HISE enregistre des vides juridiques à combler

Page 3

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4135 - Jeudi 30 mars 2017 - Prix : 10 DA

Renault Algérie lance un nouveau système de précommande

Premier inscrit, premier servi

Page 11

Investissement

## La loi sur la promotion de l'investissement publiée au JO

Page 2

Optimisme de commande

Par Mohamed Habili

Ainsi que l'a répété à la veille du dernier sommet de la Ligue arabe en Jordanie le ministre égyptien des Affaires étrangères, un accord existe bel et bien entre la communauté internationale, incarnée en l'occurrence par l'ONU, et les pays voisins, et cela tant sur ce qu'il faut faire que sur ce qu'il ne faut pas faire pour sortir la Libye de sa crise actuelle. A bien l'entendre, comme tout le monde est en train de pousser dans le même sens, l'issue ne devrait pas tarder à prendre forme. Il n'est pas allé jusqu'à dire que ce n'était plus désormais qu'une question de jours, mais c'est bien là le message qui se dégageait de ses propos. La partie du communiqué final du sommet consacrée à la Libye n'est pas faite pour le contredire. En fait, on trouverait difficilement un cas où l'entente est aussi parfaite entre les Etats arabes, si l'on met à part la Palestine. Ce consensus arabe repose sur trois points essentiels : l'appui à l'accord de Sekhirat, et à ce qui en a découlé en droit fil, le gouvernement dit d'union nationale dirigé par Fayaz El Serraj, le rejet de toute solution militaire, et par suite le dialogue entre les protagonistes libyens comme seule voie de sortie de la crise. Or la communauté internationale, qu'on entende cette appellation au sens étroit ou au sens large, ne l'entend pas différemment. Reste donc les premiers concernés, les Libyens eux-mêmes, à convaincre de s'inscrire dans la même optique salutaire, à se reconnaître mutuellement d'abord, puis à se parler en vue de surmonter leurs différends.

Suite en page 3

Les choses commenceront à bouger vers la fin 2017

## Le secteur du textile s'offre une nouvelle vie



Avec une production actuelle représentant 0,15% du PIB national et un marché de 400 millions de dollars, comblé à 96% par des importations, le secteur agonise. Des chiffres qui indiquent clairement la faiblesse de la filière. Déstructurée durant les années 1990, elle tente une nouvelle renaissance, selon le secrétaire général de la Fédération textiles et cuirs.

Lire page 2

Téléphonie

L'Algérie compte près de 30 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile

Page 3

Festival «Lire en fête» de Constantine

Les enfants plongent dans une bulle de lecture bariolée

Page 13

## Législatives 2017 L'UE, l'UA et l'OCI approuvent l'envoi d'observateurs

LE PRÉSIDENT de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), Abdelouahab Derbal, a affirmé, hier à Alger, que l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) avaient approuvé l'envoi d'observateurs internationaux à la demande de l'Algérie, dans le cadre des élections législatives du 4 mai, estimant que cette démarche était une preuve de plus de la volonté de l'Algérie d'organiser des élections «libres et régulières». Dans une déclaration à l'APS en marge d'une réunion d'évaluation ayant réuni les présidents des permanences de wilaya relevant de la Hiise, M. Derbal a précisé que le «ministre d'Etat, ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a adressé au nom de l'Algérie une invitation à l'UE pour l'envoi d'observateurs dans le cadre des prochaines législatives, une demande qui a été approuvée par cette instance en tant que seule partie habilitée à fixer leur nombre et la date de leur déplacement en Algérie». «L'UA et l'OCI ont accepté également cette demande», a-t-il ajouté, rappelant que la Ligue arabe avait annoncé l'envoi de près de 110 observateurs qui se rendront en Algérie fin avril prochain. Le responsable a souligné que les invitations adressées par l'Algérie à ses instances internationales dénotait sa volonté de garantir des élections «régulières et crédibles», conformément à la dernière Constitution amendée. Concernant le lien entre les plages horaires consacrées par certains médias audiovisuels nationaux et l'importance du nombre de candidats, ce qui constitue pour certains partis politiques un parti pris en faveur des grandes formations (pro-gouvernement), M. Derbal a estimé qu'il était inconcevable qu'un parti qui participe dans un nombre limité de wilayas bénéficie de la même plage horaire accordée au parti présent au niveau de toutes les circonscriptions électorales. La Haute instance indépendante de surveillance des élections veille à l'élaboration d'un programme de «distribution équitable» des plages horaires consacrées à l'intervention des candidats et représentants des partis politiques via les médias audiovisuels, en œuvrant à son application dans le cadre de la campagne électorale dont le lancement est prévu en avril.

Younès H.

Les choses commenceront à bouger vers la fin 2017

# Le secteur du textile s'offre une nouvelle vie

■ Avec une production actuelle représentant 0,15% du PIB national et un marché de 400 millions de dollars, comblé à 96% par des importations, le secteur agonise. Des chiffres qui indiquent clairement la faiblesse de la filière. Déstructurée durant les années 1990, elle tente une nouvelle renaissance, selon le secrétaire général de la Fédération textiles et cuirs.

Par Meriem Benchaouia

Le secteur du textile, un secteur stratégique reconnu autrefois comme étant la pierre angulaire de la croissance et le fleuron de l'industrie algérienne de par sa contribution dans l'exportation et dans la création de l'emploi, connaît ces dernières années des difficultés. Entre perte de compétitivité, ralentissement du rythme de la production et de l'exportation, une concurrence acharnée et des difficultés conjoncturelles, le textile algérien est aujourd'hui à la croisée des chemins. En effet, avec une production actuelle représentant 0,15% du PIB national et un marché de 400 millions de dollars, comblé à 96% par des importations, le secteur agonise. Des chiffres qui indiquent clairement la faiblesse de la filière. Déstructurée durant les années 1990, la filière tente une nouvelle renaissance, selon le secrétaire général de la Fédération textiles et cuirs. A en croire Amar Takjout, la relance du textile en Algérie est chose possible. Selon lui, des possibilités existent désormais pour lui redonner de la vigueur. S'exprimant hier



PHO. R.

sur les ondes de la Radio nationale, le SG de la FTC a reconnu que la filière a perdu «énormément de terrain» dans le marché de la consommation grand public, mais, a-t-il insisté, il est possible de reprendre les parts du marché perdues, «pourvu que la formation et la création reprennent». Il a estimé, dans ce sens, qu'il appartenait à l'Etat de prendre les décisions qui s'imposent pour sauver le secteur, affirmant que le pays possède d'énormes capacités de production qui «ne sont pas exploitées». Il s'agit d'être clair : «Ou

bien on met les moyens, qu'on accompagne en matière de création d'entreprises productives, ou bien on continue à importer», a-t-il dit. Pour l'intervenant, la relance de la filière textile en Algérie reste tributaire de l'organisation en profondeur de l'économie, la réactivation des unions professionnelles par secteur ainsi que la redynamisation des activités des chambres de commerce. Pour mieux argumenter son point de vue, Amar Takjout a signalé que les choses allaient commencer à bouger en 2017, moment de l'entrée en produc-

tion de la filature du méga projet textile de Relizane, réalisé en collaboration avec un partenaire turc, dont il a annoncé qu'il commencera à exporter pour 2 milliards de dollars de fil, chaque année. Il a précisé, à cet effet, que l'usine de Relizane commencera à produire, vers la fin de cette année, quelque 30 millions de mètres linéaires de tissu destiné à la confection de 12 millions de jeans/an, dont, 60% des quantités, a-t-il ajouté, seront destinées à être exportées. «Ce complexe industriel commencera à produire 12 millions d'articles de bonneterie», précisant que «dans une première phase il emploiera 10 000 salariés, un chiffre qui sera porté à plus de 25 000, à fin 2018», a-t-il ajouté. S'agissant du sort des quelque 400 entreprises textiles, publiques et privées, réparties à travers le pays, existant par le passé, le SG de la FTC a estimé qu'elles étaient «en pleine capacité de production», ajoutant qu'elles employaient un effectif total de 50 000 ouvriers. «Avec le projet de Relizane, a-t-il assuré, on va aller vers une satisfaction de 10 à 15% du marché national».

M. B.

## Investissement

# La loi sur la promotion de l'investissement publiée au JO

Les textes d'application de la loi 16-09 relative à la promotion de l'investissement ont été publiés au Journal officiel n° 16. Il s'agit de six décrets exécutifs fixant organisation de l'Andi, des listes négatives, des modalités d'application des avantages aux investissements, des sanctions applicables pour non-respect des obligations et le montant de la redevance pour traitement de dossiers d'investissement. Ainsi, l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) est chargée, dans le cadre de la nouvelle réglementation, de l'enregistrement des investissements, du suivi de l'avancement des projets, de l'élaboration des statistiques de réalisation et de leur analyse, de l'assistance et l'accompagnement des investisseurs à tous les stades du projet, y compris post-réalisation, de la collecte, du traitement et de la diffusion, de l'information liée à l'entreprise et à l'investissement. L'Andi est aussi chargée de la gestion des avantages, de la facilitation des démarches des investisseurs et de la simplification des procédures. L'accueil de l'investisseur non-résident et la réception de son dossier d'enregistrement fait partie des

missions principales du directeur du Guichet unique décentralisé de l'Andi. Installé au niveau de chaque chef-lieu de wilaya, le Guichet unique décentralisé comporte, dans le cadre de la nouvelle organisation, de quatre centres dédiés à la gestion des avantages, à l'accomplissement des formalités, au soutien à la création des entreprises et à la promotion territoriale. Le deuxième décret exécutif fixe les listes négatives, les seuils d'éligibilité et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement. La première liste négative comprend le commerce de détail et de gros, 152 types de services et 12 activités productives dont celles du rond à béton, les meuneries, la production de l'eau minérale, manufacture de tabac, la fabrication du ciment gris, les briqueteries, la promotion immobilière et l'industrie de l'amiante. La liste comprend aussi toutes les formes d'importation, toutes les activités de montage et d'assemblage qui ne satisfont pas au taux d'intégration fixé par la réglementation en vigueur, toutes les formes d'activités artisanales exercées sous la forme ambulante, foraine ou à domicile, ainsi que l'artisanat tradition-

nel et l'artisanat d'art. La deuxième liste négative concerne les biens exclus des avantages prévus par la loi sur l'investissement et comprend le matériel de transport routier de marchandises et de personnes pour propre compte, les équipements de bureaux et de communication non directement utilisés dans la production, l'emballage récupérable, les agencements et installations, les équipements sociaux, les biens rénovés destinés aux activités de la première liste, ainsi que les stocks encours. Le troisième décret exécutif fixe les modalités d'enregistrement des investissements ainsi que la forme et les effets de l'attestation qui s'y rapportent. Selon les termes de ce texte, l'enregistrement des investissements dont le montant est égal ou supérieur à 5 milliards de dinars ainsi que ceux présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale, s'effectue après décision du Conseil national de l'investissement (CNI). L'enregistrement de l'investissement, en vue de l'obtention des avantages de réalisation prévus par la loi sur l'investissement, et/ou des prestations fournies par les structures décentralisées de l'Andi, est opéré préalable-

ment à tout début de réalisation. Toutefois, les avantages consentis au profit des investissements dont le montant est égal ou supérieur à 5 milliards de dinars, ainsi que les avantages exceptionnels susceptibles d'être accordés aux investissements présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale, font l'objet d'un accord préalable du CNI. Le quatrième décret fixe le montant et les modalités de perception de la redevance pour traitement de dossiers d'investissement. Le cinquième décret exécutif porte sur le suivi des investissements et les sanctions applicables pour non-respect des obligations et engagements souscrits. Selon ce texte, les investissements qui bénéficient des avantages font l'objet, durant leur période d'exonération, d'un suivi par l'Andi, les administrations fiscale et douanière, l'administration domaniale et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés. Le sixième décret fixe les modalités d'application des avantages supplémentaires d'exploitation accordés aux investissements créant plus de cent emplois.

Louiza A.R./ APS

Législatives du 4 mai

# Derbal : la HIISE enregistre des vides juridiques à combler

■ Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a affirmé, hier à Alger, que des vides juridiques avaient été enregistrés notamment en ce qui concerne les délais de certaines étapes du processus électoral, à combler ultérieurement.

Par Dalil B.

M. Derbal, qui présidait la première réunion d'évaluation des chefs de permanences de wilaya relevant de la Hiise, a précisé que cette dernière avait enregistré nombre de «vides juridiques soulevés par certains candidats aux prochaines législatives, à combler ultérieurement». Il s'agit notamment des délais fixés pour la collecte de signatures et ceux du recours au tribunal administratif pour trancher les recours, ce qui exige, selon M. Derbal, «davantage de traitement juridique». M. Derbal a donné aux chefs des permanences de wilaya une série de directives, affirmant que la Hiise «est un allié naturel de toute partie qui veut concourir à un processus électoral régulier», qu'il s'agisse de l'Administration ou des partis politiques. Il a appelé à «ne pas exploiter la qualité de membre de l'Instance à des fins personnelles, au service d'un parti donné ou au profit de certaines idéologies». La Hiise est très vite devenue «une référence pour tous les partenaires du processus électoral et un refuge aussi bien pour les candidats que pour les représentants des partis et des listes indépendantes», ce qui constitue un «indicateur positif» de son bon fonctionnement, a



Ph./D. R.

ajouté M. Derbal qui s'est félicité de la manière dont l'Instance gère les saisines et les plaintes déposées par les candidats et les partis politiques. Les saisines et les plaintes ont été traitées

«légalement tout en veillant à faire la distinction entre celles qui s'articulent autour de la régularité des procédures légales et celles motivées par l'engouement irréflichi à la candidature». D'autre

part, M. Derbal a appelé à élargir le champ d'interaction avec les médias pour «inculquer la culture du dialogue serein et responsable loin du sensationnel».

D. B./APS

Téléphonie

## L'Algérie compte près de 30 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile

L'Algérie comptait plus de 29,5 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile en 2016, contre 18,9 millions en 2015, soit une augmentation de 10,5 millions d'abonnés, a indiqué, hier à Alger, le président du Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt), Mohamed Ahmed Nacer. «Le nombre total d'abonnés souscrit à l'internet fixe et mobile a atteint 29,539 millions d'abonnés en 2016 contre 18,947 millions en 2015, soit une augmentation de 10,592 millions d'abonnés, une situation qui s'explique par la migration des abonnés GSM vers les réseaux 3G et 4G», a précisé M. Ahmed Nacer lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de l'Arpt au 31 décembre 2016. Sur les 29,539 millions d'abonnés à l'internet, 26,679 millions sont des abonnés à l'internet mobile et 2,859 millions d'abonnés à l'internet fixe, a-t-il détaillé. La télédensité internet globale a enregistré 71,17% en 2016 contre 46,9% en 2015, une évolution qui s'explique notamment par la pro-

gression du parc abonnés 3G et 4G fixe et mobile, a-t-il ajouté. Le président de l'Arpt a estimé, par ailleurs, à 444 milliards de dinars le chiffre d'affaires provisoire généré par les quatre opérateurs exerçant dans les segments fixe (Algérie Télécom) et mobile (Mobilis, Ooredoo et Djazzy) en 2016 contre 433 milliards de dinars réalisés en 2015, soit une augmentation de 11 milliards de DA en valeur absolue, représentant un taux de croissance de 2,54%. Cet accroissement s'explique notamment par la progression qu'a connue le parc 3G et 4G (fixe LTE et mobile), a-t-il précisé. Concernant la situation du marché postal, il a indiqué que 46 opérateurs représentaient le marché algérien de la fourniture de services postaux en 2016, à savoir 40 du courrier domestique, 5 du courrier accéléré international, auxquels s'ajoute l'opérateur Algérie Poste. La plus grande part du marché est détenue par l'opérateur DHL International Algérie (77%), suivi par UPS Algérie (7%) et Falcon Express Algérie-Fedex (6%).

### Téléphonie fixe et mobile : près de 50,5 millions d'abonnés enregistrés

Près de 50,5 millions d'abonnés aux réseaux de la téléphonie fixe et mobile (GSM, 3G et 4G) ont été enregistrés en 2016, contre 46,6 millions en 2015, soit une augmentation de 3,7 millions d'abonnés, a indiqué, hier à Alger, le président du Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt), Mohamed Ahmed Nacer. «Le nombre d'abonnés aux réseaux fixe et mobile a atteint 50,446 millions d'abonnés en 2016, contre 46,659 millions d'abonnés en 2015, soit une augmentation de 3,787 millions d'abonnés», a précisé M. Ahmed Nacer lors d'une conférence de presse sur le bilan des activités de l'Arpt au 31 décembre 2016. La télédensité aux réseaux fixe et mobile s'établit pour sa part à 121,56% en 2016, contre 115,49% en 2015, a-t-il ajouté. Concernant l'évolution de la téléphonie fixe filaire et WLL (boucle locale

radio), le président de l'Arpt a relevé que le parc des abonnés à ce réseau s'établit à environ 3,405 millions d'abonnés à fin 2016, contre 3,268 millions à fin 2015, soit une augmentation de 4,2%. Les abonnés au réseau filaire représentent, quant à eux, 3 174 759 abonnés, soit 93% du parc global fixe, le reste constitue le parc du réseau WLL (229 950 abonnés), soit 7%. Pour ce qui est de la proportion des ménages disposant d'une ligne fixe, le même responsable a noté que 43,40% de la population algérienne disposait d'une ligne de téléphonie fixe contre 41,65% en 2015, alors que le taux de pénétration de la téléphonie fixe était de 8,26% en 2016, contre 8,09 en 2015. S'agissant du marché de la téléphonie mobile partagé par trois opérateurs : Algérie Télécom Mobilis (ATM), Orascom Télécom Algérie (OTA) et Watania Télécom Algérie (WTA), le parc d'abonnés global (GSM, 3G et 4G) a atteint 47,041 millions d'abonnés en 2016, comparativement à 2015 où il était fixé à 43,391 millions d'abonnés, ce qui représente une

## LA QUESTION DU JOUR

### Optimisme de commande

suite de la page Une

Les amener à de meilleurs sentiments les uns envers les autres devrait d'ailleurs pouvoir se faire sans grande difficulté avec autant de bonnes volontés penchées sur leur cas. Certes ce résultat n'a pu être obtenu jusque-là, en dépit des efforts déployés pour ce faire aussi bien par l'émissaire onusien que par les pays voisins, mais c'est que souvent le bon sens, l'intérêt immédiat lui-même, ne finissent par prévaloir qu'en dernier lieu. Les parties libyennes seraient aujourd'hui, à en croire du moins le chef de la diplomatie égyptienne, ce qu'il faut se garder de faire bien sûr, plus disposées à dialoguer entre elles, car elles auraient en quelque sorte épuisé toutes les autres voies de violence. En vérité, les paroles du ministre égyptien sont de circonstance. A la veille d'un sommet de la Ligue arabe, il est bon pour l'Egypte, qui tient la boutique, de se montrer de force à trouver une solution au moins à l'une des crises arabes actuelles. Elle ne peut rien faire en Syrie, où sont déjà fort impliqués Russes et Américains, rien non plus en Irak, qui échappe à son contrôle, ni même au Yémen, parce que cela reviendrait à marcher sur les plates-bandes de l'Arabie Saoudite, à vouloir s'immiscer autant dire dans l'une de ses affaires intérieures, le pays en question étant sa chasse gardée. Or il ne faut rien faire et même rien dire qui puisse la mécontenter. Eviter en particulier la moindre allusion quant à sa responsabilité dans la famine qui a fait son apparition au Yémen et menace de s'étendre. Alors ne reste apparemment que la Libye où la Ligue pourrait peut-être accomplir une action d'éclat en y ramenant par ses seuls efforts la paix et l'unité. Cette tâche est d'autant plus indiquée que c'est en en partie de sa faute si la situation dans ce pays est ce qu'elle est aujourd'hui.

M. H.

évolution de 8,48% en une année. L'opérateur ATM enregistrait ainsi le plus grand nombre d'abonnés à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) avec 17 344 746 abonnés dont 6 259 289 abonnés au GSM, 10 372 787 abonnés à la 3G et 712 670 abonnés à la 4G. OTA enregistrait, pour sa part, 16 367 886 abonnés à la téléphonie mobile, dont 8 206 835 au GSM, 7 453 987 à la 3G et 707 064 à la 4G, alors que WTA comptait 13 328 689 abonnés à la téléphonie mobile, dont 5 895 654 au GSM, 7 387 958 à la 3G et 45 077 à la 4G.

Kamel L.

Ligue arabe

# Début du 28<sup>e</sup> Sommet arabe à la mer Morte

■ A l'ordre du jour du sommet figurent 17 points portant sur nombre de questions et dossiers arabes, en tête desquels la cause palestinienne, la situation en Syrie et la lutte antiterroriste, outre la redynamisation de l'action arabe commune.



Par Yanis F.

Les travaux du 28<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement arabes ont débuté hier au Centre des Conférences du Roi Hussein à la mer Morte (Jordanie), auxquels prend part le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dans son allocution à l'ouverture des travaux, le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a

affirmé que «la crise qui secoue le Monde arabe est profonde, mais notre détermination est plus solide et nous saurons la surmonter en se serrant les coudes et en unifiant nos vues autour des priorités communes en faveur de la sécurité arabe».

A l'ordre du jour du sommet figurent 17 points portant sur nombre de questions et dossiers arabes, en tête desquels la cause palestinienne, la situation en Syrie et la lutte antiterroriste, outre la redynamisation de l'action arabe commune. Les travaux se dérouleront en quatre

séances de travail, dont une à huis clos, pour examiner et adopter le projet d'ordre du jour du sommet, les projets de décisions et le projet de Déclaration d'Amman.

Prendront part aux travaux de cette session, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, le président de la Commission africaine, Moussa Fekki, le Secrétaire

général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Youcef Ben Ahmed El Otheimin et le président du Parlement arabe, Mechaal Ben Fahm Al Salami.

## Appel à injecter plus de 500 millions de dollars dans les fonds d'Al-Aqsa et d'Al-Qods

Les ministres des Affaires étrangères arabes ont appelé, dans leurs recommandations

soumises aux dirigeants arabes réunis hier dans le cadre de leur 28<sup>e</sup> Sommet à la mer Morte (Jordanie), à injecter plus de 500 millions de dollars dans les fonds d'«Al-Aqsa et d'Al-Qods» et à soutenir le budget de l'Etat de Palestine pour une durée d'une année à partir du 1<sup>er</sup> avril. L'Algérie s'est déjà acquittée de sa contribution au budget de l'Autorité palestinienne d'un montant de 26 millions de dollars, au titre de la première tranche de l'exercice 2017, conformément aux décisions de la Ligue arabe et les mécanismes validés par le Sommet de Beyrouth en 2002, portant aide au budget de l'Etat de Palestine. Depuis, les contributions des pays arabes dans les deux fonds se renouvellent chaque année lors de sommets. La décision ministérielle promulguée lundi dans le cadre de la réunion préparatoire du sommet avait souligné «la nécessité pour les pays arabes de s'acquitter de leurs contributions destinées au soutien du budget de l'Etat de Palestine conformément aux décisions des Sommets arabes depuis celui de Beirut en 2002 jusqu'à celui de Nouakchott en 2016». Les ministres arabes ont adressé leurs remerciements aux Etats arabes ayant honoré leurs engagements relatifs au soutien du budget de l'Autorité palestinienne notamment l'Algérie, appelant les autres pays membres de la Ligue à s'acquitter de leurs contributions dans les meilleurs délais. Y. F./APS

## Traitement du lixiviat

# Le choix de l'«osmose inverse», une technologie coûteuse

La technologie de l'osmose inverse pour le traitement du «lixiviat» ne fait pas l'unanimité à Oran. Pendant que ses partisans la qualifient de solution «avérée», ses détracteurs, eux, la jugent «coûteuse» et «fragile». L'osmose inverse est un procédé de filtration, qui consiste à passer les «lixiviats» dans une machine pour les débarrasser de l'humidité. Ces effluents étant composés à 70% d'eau, leur traitement permet de réduire leurs quantités de manière significative. Il en résulte des boues, nommées «concentrés», fortement chargées en toxines, explique-t-on. Le directeur général de l'Agence nationale des déchets, Karim Ouamane, et le directeur local de l'environnement, Mohamed Mekakia, ont considéré l'osmose inverse comme une «technologie efficace», car elle a fait ses preuves dans d'autres pays. Par contre, des chercheurs des Universités d'Oran et de Tlemcen ont estimé que l'osmose inverse, qui a donné de «bons résultats» pour le dessalement de l'eau de mer, «n'est pas forcément appropriée pour le traitement des «lixiviats»». C'est le cas de Mohamed Hedjel, professeur à l'USTO-Mohamed-Boudiaf (Oran) et directeur du

laboratoire Science et technologie du génie des procédés, qui a estimé que le succès d'une station d'osmose inverse est tributaire de plusieurs paramètres, la charge polluante notamment. Si le «lixiviat» est fortement chargé, la station risque de se colmater au bout de quelques mois seulement, a-t-il mis en garde, ajoutant que ces stations ont été conçues pour traiter des lixiviat répondeant à certains paramètres. Un surdosage de polluants peut diminuer l'efficacité des traitements et endommager les équipements très rapidement. Dans ce cadre, le DG de l'AND a précisé que le choix de la technologie est intimement lié à la nature des composants du lixiviat et que des études ont été menées avant d'opter pour l'osmose inverse à Oran. Pour le P Hedjal, «une seule analyse n'est pas suffisante», estimant qu'il est indispensable d'analyser régulièrement les lixiviat pour s'assurer que leurs charges répondent aux paramètres de la station. Il a préconisé également de recourir à des prétraitements biologiques ou physicochimiques, avant de les filtrer via l'osmose inverse. De son côté, le P Ali Mansri, directeur du Laboratoire application des électrolytes et

des polyélectrolytes organiques de l'université de Tlemcen, rejoint cet avis, estimant qu'«il n'y a pas de traitement type pour le lixiviat car ces effluents étant de nature complexe et irrégulière», a-t-il expliqué. En plus du retard pour la mise en exploitation de la station de traitement de lixiviat de Hassi-Bounif, la directrice de l'EPIC CET Oran s'interroge sur d'autres questions en rapport avec son fonctionnement et sa maintenance coûteux. «Les membranes sont très coûteuses», s'inquiète-t-elle tout en s'interrogeant sur le sort de cette station en cas de panne. «S'il a fallu deux ans et demi pour démarrer une station censée être fonctionnelle, combien de temps faudra-t-il pour la réparer en cas de panne?», s'est elle exclamée. Le directeur local de l'environnement ne partage pas ces appréhensions, car le fournisseur, l'entreprise algéro-allemande Amenhyd, garantit et assure le service après-vente de la station pour dix ans. Pour le P Mansri, ayant une longue expérience en tant qu'expert dans le domaine du dessalement de l'eau de mer par osmose inverse, il a estimé que cette technologie est «à peine efficace pour l'épuration des eaux de

mer, mais ne peut aucunement présenter une solution pour les CET». Selon lui, l'osmose inverse est un système très coûteux et très sensible et il ne représente qu'une phase finale qui doit intervenir après des prétraitements encore plus chers. De son côté, M<sup>me</sup> Chellal évoque un autre problème, en rapport avec la capacité de traitement de cette station. Alors que les capacités maximales de cette station ne dépassent pas les 80 m<sup>3</sup>/jour, les quantités de lixiviat générées au CET de Hassi-Bounif, à elles seules, dépassent, dans certaines périodes les 150 m<sup>3</sup>/jour. Le problème du sous-dimensionnement pourrait donc se poser, selon elle. Pour le directeur de l'environnement, les quantités des lixiviat n'atteignent leur maximum qu'au cours des périodes pluvieuses. Le climat de la région étant semi-aride, ces périodes ne dépassent pas les quelques semaines par an. Le problème de sous-dimensionnement n'est donc pas posé, selon lui, puisqu'il serait possible de stocker les lixiviat au cours des périodes pluvieuses pour les traiter durant les périodes sèches.

Hani Y.

Banque nationale d'Algérie

# Presque toutes les opérations accessibles via le web

■ La Banque nationale d'Algérie a annoncé à Alger un nouveau service destiné aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, et qui offre l'avantage pour les clients de la banque d'effectuer presque toutes leurs opérations bancaires via le web.

Par Selma K.

Ce service, qui sera lancé dimanche prochain, permet au client BNA de faire presque toutes les opérations au niveau de n'importe quelle agence mais également en ligne. Il s'agit notamment de la consultation des soldes, les virements entre comptes, l'historique des mouvements, la commande de chèques avec la possibilité de téléchargement des différents documents bancaires et l'accès aux services messagerie. Baptisée «BNA.net», cette prestation propose aussi le service de télépaiement fiscal et les virements des salaires pour les entreprises, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de lancement.

Selon le P-dg de la BNA, Achour Abboud, «ce service s'inscrit dans le cadre des efforts pour moderniser, enrichir et diversifier les services bancaires pour les entreprises et les parti-



R.F.A. D.R.

culiers mais aussi pour l'amélioration de la qualité de la relation entre la banque et ses clients et de la hisser aux standards internationaux».

«BNA.net c'est une solution novatrice, performante et souple parmi tant d'autres déjà concrétisées dans les services e-banking et qui visent l'externalisation des services bancaires, pour mieux prendre en charge tous les besoins de la clientèle en termes de transactions en ligne et en temps réel via les smartphones, tablettes et PC portables avec davantage de sécurité», a-t-il soutenu. Pour le directeur des instruments et des moyens de paiement à la BNA, Brahim Boudjelida, BNA.net est proposé en 2 packs payants : le pack «Net» destiné aux particuliers et le «Net+» pour les entreprises. La BNA qui est la première banque à procéder à la centralisation de ses services, compte 212 agences et 17 directions régionales.

S. K./APS

Investissement

## Appel à créer des zones d'activités aquacoles

Les participants aux travaux du colloque régional sous le thème «l'investissement dans l'aquaculture» ont appelé, à Sétif, à la nécessité de créer des zones d'activités aquacoles. Les intervenants au cours de cette rencontre initiée conjointement

par la Direction locale de la pêche et des ressources halieutiques (Dprh) et la chambre inter-wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, ont mis l'accent sur l'importance des zones d'activités vouées à l'investissement aquacole dans la

promotion du créneau et le développement des projets du secteur de l'aquaculture. Ils ont, à ce propos, appelé à œuvrer à l'intégration de l'aquaculture dans l'activité agricole, à travers des dispositifs et des mécanismes encourageant les inves-

tisseurs au recours à ce créneau et d'assurer de carpillons d'espèces de bonne qualité et en quantités suffisantes pour les agriculteurs désireux d'investir dans l'aquaculture. De son côté, le directeur des études auprès de la Dprh, Brahim Roudane, a souligné que d'importants investissements ont été consentis par les pouvoirs publics dans les différentes filières, l'aquaculture notamment, à travers la création de fermes pilotes pour la pêche continentale. Il a ajouté que ces investissements ont été consolidés par un accompagnement technique et financier au profit des investisseurs et des formations dispensées aux agriculteurs. Plusieurs communications sur l'aquaculture, les potentialités que ce créneau offre ainsi

que l'importance de l'assurance dans la mise en œuvre des projets aquacoles ont été présentées au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part des représentants d'établissements financiers, de sociétés d'assurances, ainsi que des investisseurs des wilayas de l'est du pays.

Safia T./APS

Port d'Oran

## Un volume d'exportations hors hydrocarbures de plus de 47 000 tonnes

Le volume d'exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran a atteint plus de 47 000 tonnes au mois de février dernier, a-t-on appris de la direction du commerce de la wilaya. La valeur de ces exportations est estimée à plus de 2,2 millions de dollars, a

indiqué le chef de service information économique à la direction du commerce. Les produits exportés sont, entre autres, le papier récupéré, le poisson congelé, les dattes, la laine, l'urée granulée, l'acide sulfonique, le marbre et les plaques de gypse, a

précisé Mechkour Mohamed. Ces produits ont été exportés par des entreprises publiques et privées, vers des pays arabes, européens et asiatiques dont la Chine et la Turquie, et africains dont le Sénégal et l'Afrique du Sud, selon la même source.

R. E.

Prix

## Le pétrole continue de monter en Asie

Les cours pétroliers continuaient de monter hier en Asie, portés par des informations sur des troubles en Libye et pariant sur la prolongation par l'Opep des coupes dans la production d'or noir. Vers 04h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mai, progressait de 19 cents à 48,56 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour le mois de mai, gagnait 17 cents à 51,50 dollars. La production

libyenne a été perturbée par un blocus par des factions armées des champs pétroliers de Sharara et Wafa, chutant de 20%, à 560 000 barils par jour contre 700 000, selon Bloomberg News. «Les perturbations de la production libyenne ont boosté les cours», a déclaré Jingyi Pan, analyste chez IG Markets à Singapour. «De manière générale, il y a une tendance haussière en raison de la possibilité que l'Opep prolonge la baisse de sa production», a-t-elle ajouté. L'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep) a décidé fin 2016 de réduire la production d'or noir, en son sein et avec d'autres pays, durant le premier semestre 2017. Cependant, la portée de ces accords ont été limitée par la hausse du pétrole de schiste américain redevenu rentable. Certains analystes estiment en conséquence que les accords Opep pourraient être reconduits au second semestre. Les cours sont aussi encouragés par les estimations de la fédération privée American Petroleum Institute (API) selon qui les

stocks hebdomadaires de brut américain ont progressé de 1,9 million de barils, soit moins que prévu, soulignent les analystes. Les marchés attendent désormais la publication des chiffres officiels du département américain de l'Energie. Mardi à la clôture, le WTI a pris 64 cents à 48,37 dollars en mai au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a gagné 58 cents à 51,33 dollars sur le contrat pour livraison en mai à l'Intercontinental Exchange (ICE).

Salem K.

## Bourse de Tokyo Le Nikkei finit en petite hausse

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a fini en petite hausse, partagé entre un certain optimisme après la publication d'un bon indicateur américain et des inquiétudes persistantes sur le devenir des promesses économiques de Donald Trump. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a gagné 0,08% (+14,61 points) à 19 217,48 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pour sa part reculé de 0,18% (-2,76 points) à 1 542,07 points. Sur le volet des changes, le dollar s'est nettement redressé, mais ce mouvement n'a pas suffi à doper les titres exportateurs nippons: il s'élevait à 111,13 yens, contre 110,65 yens la veille à la clôture de la place tokyoite. L'euro était quant à lui quasi stable, à 120,14 yens.

R. E.

Tissemsilt

# Attribution de 100 logements AADL 1 en juillet

■ Pas moins de 100 logements location-vente du programme AADL 1 de l'Agence d'amélioration et de développement du logement seront attribués au mois de juillet prochain au niveau de la ville de Tissemsilt, a-t-on appris du wali.



Par Hatem D.

Il sera procédé le 5 juillet prochain, à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance, à la distri-

bution de ce quota de logements, a annoncé Abdelkader Benmessaoud lors d'un point de presse, en marge d'une visite d'inspection de chantiers de réalisation de logements au chef-

lieu de wilaya, soulignant que les travaux de ce programme connaissent un rythme très avancé.

Le chef de l'exécutif de wilaya a ajouté que les travaux de réali-

sation de 1 900 logements dans le cadre du programme AADL 2, confiés à une entreprise chinoise, seront lancés prochainement.

Ce quota de logements est réparti sur plusieurs communes de la wilaya dont 800 unités à Tissemsilt, 700 à Theniet El Had et 400 à Khemisti.

Par ailleurs, il a fait savoir qu'il a pris la décision d'annuler des concessions et la récupération d'assiettes foncières auprès de promoteurs immobiliers qui n'ont pas matérialisé leurs projets de réalisation de logements promotionnels au niveau du chef-lieu de wilaya, soulignant qu'il existe des promoteurs sérieux devant bénéficier d'un accompagnement permanent par les autorités locales.

M. Benmessaoud a souligné que le secteur de l'habitat connaîtra une nouvelle dynamique avec le démarrage du programme AADL 2, le suivi du programme de type locatif public, en plus d'autres types de logements, ajoutant qu'il sera procédé au suivi des chantiers sur le terrain toutes les deux semaines. Il a en outre qualifié de grand absent, l'Office de gestion et de promotion immobilière (Opgi), à l'origine du grand retard dans l'avancement des

programmes de logements promotionnels au niveau de la wilaya. Inspectant des chantiers de projets d'habitat à Tissemsilt, le wali a déclaré qu'il sera procédé à la distribution de 96 logements de type location-vente CNEP-Banque, tout en insistant sur l'impératif de lancer les travaux de programmes de logements promotionnels faisant partie de l'investissement privé au niveau du chef-lieu de wilaya, avec le respect des délais impartis. Le chef de l'exécutif a visité d'autres chantiers de réalisation de programmes promotionnels, particulièrement ceux des 126 et 28 logements à haï El Bordj, de 21 logements à haï Plateaux et de 36 logements promotionnel public à Aïn El Bordj, à l'indicateur de l'Opgi. A haï El Merdja, il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de 36 logements de type participatif. En réponse aux doléances des bénéficiaires de 32 logements, il a promis de les prendre en charge.

H. D./APS

## Bechar Journées d'information sur les Forces navales

LE CENTRE d'information de la troisième Région militaire (3<sup>e</sup> RM) abrite depuis mardi des Journées d'information sur les différentes missions des Forces navales, au titre de la défense de l'intégrité du pays. Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'à aujourd'hui, constitue un moyen de consolidation de l'information de proximité entre l'Armée nationale populaire (ANP) et le citoyen, a indiqué le représentant du commandant de la 3<sup>e</sup> RM, le colonel Benzine Bouragaâ, directeur régional de la communication, de l'information et de l'orientation, qui en a donné le coup d'envoi. Ces journées sont aussi ouvertes aux étudiants et aux futurs bacheliers désireux de rejoindre les rangs des Forces navales, à travers la mise à leur disposition de dépliants détaillant les conditions d'accès à l'Ecole supérieure de la marine de Tamentfoust (Alger), selon le lieutenant-colonel Mounir Benmetir, chef du service de communication du commandement des Forces navales. Des pavillons mettant en relief les missions dévolues aux forces navales, notamment celui des gardes-côtes et du service de recherche et de sauvetage en mer, sont ouverts aux visiteurs de cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication du ministère de la Défense nationale, a-t-il ajouté.

R. E.

Jijel

## Sensibiliser davantage pour diminuer les risques de brûlures

Les participants à la journée d'information sur la prévention des brûlures, organisée à Jijel, ont mis en exergue «la nécessité d'une sensibilisation intensive et une consolidation des connaissances des citoyens pour diminuer les risques de brûlures». «Les premiers secours apportés à une personne atteinte de brûlures doivent découler d'une connaissance des premiers gestes à effectuer pour porter aide et assistance à cette victime», ont précisé les présents à cette rencontre, organisée par l'Association nationale de prévention et de sensibilisation contre les brûlures, en collaboration avec la Direction de santé et de la population (DSP) et la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), tenue à la cité administrative de

Jijel. Dans ce contexte, la présidente de l'Association nationale de prévention et de sensibilisation contre les brûlures, D' Meriem Bahloul, a indiqué que parmi les cas de brûlures qui se présentent annuellement à la Clinique centrale des grands brûlés d'Alger, «800 cas sont complexes, dont ceux des enfants de moins de quatre ans». Elle a ajouté que la plupart des ces cas d'accidents d'électrocution ou mauvaise utilisation du gaz naturel sont dus notamment «au non-respect des mesures préventives de l'utilisation des appareils électroménagers». M<sup>me</sup> Bahloul a également fait savoir que «le coût des soins de la personne atteinte de brûlures de deuxième degré est estimé à 30 000 dinars», soulignant la nécessité de mettre en place

des formations spécialisées pour les médecins et les paramédicaux activant dans ce domaine. En 2016, sur les 5 616 cas de brûlures recensés, 44 étaient des enfants qui ont succombé à leurs blessures, a révélé le chef du bureau de l'Association nationale de prévention et de sensibilisation contre les brûlures d'Alger, Amar Bounif. Il a ajouté que la Clinique centrale des grands brûlés a reçu 419 cas durant le mois de ramadhan dernier et 62 cas pendant l'Aïd El Adha, ce qui traduit, de son avis, l'importance d'intensifier la sensibilisation auprès des citoyens pour développer des réflexes devant les prémunir des dangers d'électrocution.

Lydia O./Agences

Tébessa

## Réception avant fin 2017 de plusieurs structures de la jeunesse et des sports

Plusieurs structures de la jeunesse et des sports, destinées à encourager la pratique sportive, seront réceptionnées avant fin 2017 dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Ces projets concernent la réalisation d'une maison de jeunes dans la commune de Cheria, une salle omnisports dans la commune de Sath Kentis, un stade de football dans la localité d'Oum Ali, a précisé la même source, lors des travaux de la première session de l'Assemblée

populaire de wilaya (APW). Il s'agit aussi, ajoute la même source, d'un complexe sportif de proximité dans la commune de Mersat et une autre salle omnisports dans la commune d'El Ma Labyadh, mettant en exergue l'apport de ces projets dans la promotion des sports dans la wilaya. Dans le cadre des investissements publics, le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Tébessa a bénéficié, en 2016, d'un complexe sportif de proximité dans la localité de Bir Dhab et d'une maison de jeunes à Bedjen,

aux côtés de l'aménagement du stade 4-Mars au chef-lieu de wilaya, un espace de tennis et une salle omnisports à El Ouenza ainsi que la pose d'une pelouse synthétique au stade de la commune d'El Akla, a-t-on noté. La DJS de la wilaya de Tébessa chapeaute l'Office des établissements de jeunes (Odeji) qui gère 20 maisons de jeunes, 2 auberges de jeunes aux côtés de 10 salles omnisports, 9 complexes sportifs de proximité en plus de l'Office de complexe omnisports qui gère 9 unités sportives, 4 salles omnisports, 4

stades de football et une piscine, a-t-on rappelé. L'importance de consacrer une enveloppe financière pour la réhabilitation des infrastructures du secteur de la jeunesse et des sports a été recommandée aux cours des travaux de cette session ordinaire de l'APW, en plus de la création d'une cellule de réflexion devant établir un plan de travail, en coordination avec les différents secteurs, pour mettre à niveau le secteur de la jeunesse et des sports et encourager la pratique sportive. M. K.

Sahara occidental

# Sidati exhorte l'UE à se conformer à l'arrêt de la CJUE «sans faux-fuyants»

■ Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a exhorté l'Union européenne (UE) à se conformer à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE «sans faux-fuyants», faisant part de ses «préoccupations» et «inquiétude» quant aux tentatives de certains Etats membres qui veulent «inciter l'Union à passer outre» cette décision de justice.



Ph. : DR

Par Halim T.

«**N**ous nous adressons solennellement à l'Union européenne pour lui demander de respecter l'arrêt de la Cour de Justice de l'UE, et de le mettre en application sans faux-fuyants», a-t-il déclaré, estimant que l'UE qui aspire à avoir des relations privilégiées avec le Maroc «ne doit exaucer son souhait en violant le droit européen et la légalité internationale». M. Sidati, également membre du Secrétariat national du Front Polisario, a exprimé sa «préoccupation» et son «inquiétude» face aux tentatives de «quelques Etats européens d'inciter l'Union à passer outre l'arrêt» de la Cour européenne de justice qui a conclu, le 21 décembre 2016, que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental. «Les gouvernements de ces pays, telle la France, s'emploient fébrilement à minimiser la portée de cet arrêt, faute de pouvoir le vider de son contenu, pour en entraver l'application», a-t-il

déploré, saluant les Etats membres de l'UE qui, à l'inverse, «marquent leur attachement à l'esprit et à la lettre de l'arrêt de la Cour». Dans une note envoyée aux parlementaires français le 20 mars dernier, le gouvernement français a souligné que «la solution, actuellement envisagée, est de clarifier, en lien avec le Maroc, que le protocole de libéralisation des produits agricoles s'applique bien au Sahara occidental». Le gouvernement français a rappelé, dans sa note, que la volonté des deux parties, lors de la conclusion de l'accord UE-Maroc en 2012, était que l'accord agricole s'applique au Sahara occidental. Or, la CJUE a souligné clairement dans son arrêt le statut «séparé et distinct» garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples, excluant de considérer que l'expression territoire du Royaume du Maroc, qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire. Rappelant le principe

selon lequel l'exploitation des ressources naturelles des territoires non autonomes doit se faire au profit du peuple se trouvant dans le territoire, et en son nom ou en consultation avec ses représentants, la CJUE a jugé également que le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti à ce que l'accord UE-Maroc soit appliqué à son territoire. Pour M. Sidati, la note du ministère français des Affaires étrangères à l'adresse des eurodéputés, français en particulier, est «la preuve édifiante de cette volonté de contrarier la justice de l'UE». «La France n'observe plus aucune retenue et affiche son alignement sur les thèses de l'occupant marocain du Sahara occidental, en opposition au droit européen et international», a-t-il regretté. De telles pratiques, a-t-il poursuivi, «mettent au jour les desseins de ces Etats, qui trahissent l'UE et ses institutions, portant atteinte aux valeurs fondatrices de l'Europe» et permettent au Maroc de «persister dans sa politique d'occupation, contrariant la démarche de paix». Pour le ministre sahraoui, les gouvernements de ces pays sont pour

beaucoup dans le blocage du processus de règlement du conflit au Sahara occidental, mis en place par la communauté internationale. «Ils assument de lourdes responsabilités dans la détérioration des perspectives pacifiques dans la région», a-t-il ajouté. Il a rappelé, dans ce contexte, que la communauté internationale, qu'il s'agisse des Nations unies ou de l'Union africaine, a reconnu le Front Polisario comme le représentant légitime du peuple sahraoui, relevant que «la décision de la Cour de justice de l'UE la corroborée». «Pour sa part, le Front Polisario aspire légitimement à avoir des liens de coopération et de concertation avec l'UE s'agissant du Sahara occidental, identifié par la CJUE comme séparé et distinct du Maroc», a-t-il conclu.

## Ladsous briefe le Conseil de sécurité sur la Minurso

Le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous, a briefé le Conseil de sécurité sur la Minurso qui jusqu'ici n'a pas retrouvé sa pleine fonctionnalité. «Nous avons discuté de la Minurso à la demande de l'Uruguay et nous avons été briefés par M. Hervé Ladsous sur la situation sur le terrain et le problème de la pleine fonctionnalité de la mission», a déclaré le président du Conseil de sécurité, le britannique Matthew Rycroft, à l'issue de cette réunion tenue à huis clos. Ladsous a informé le Conseil de sécurité que la mission onusienne, chargée d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, n'a pas encore été rétablie dans la plénitude de son mandat suite aux mesures de rétorsion qui lui ont été imposées par le Maroc, a confié une source proche du dossier à l'APS. Le chef des opérations de maintien de la paix qui s'apprête à quitter ses fonctions n'a pas caché en février dernier sa préoccupation face au blocage dont fait l'objet cette mission,

s'inquiétant du sort de son personnel expulsé par le Maroc. Dans une lettre envoyée à Dimitri Samaras, président de la Fédération des fonctionnaires internationaux des Nations unies (Uniserv), Ladsous a indiqué qu'à ce jour aucune solution permettant le retour du personnel expulsé par le Maroc n'a été trouvée. Au cours de son briefing aujourd'hui au Conseil de sécurité, Ladsous a voulu évoquer la situation dans la zone tampon d'El Guergarat mais a été rappelé par le représentant de l'Uruguay sur l'obligation de s'en tenir à la question inscrite à l'agenda de la réunion à savoir l'examen du retour de la Minurso à la pleine fonctionnalité conformément à la résolution 2285 du Conseil de sécurité, selon les mêmes sources. La réunion du Conseil de sécurité intervient à la veille d'importantes échéances politiques, prévues en avril, notamment celles concernant le renouvellement du mandat de la Minurso et la publication du rapport du nouveau secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental. Elle survient quelques jours après le déplacement du président sahraoui, Brahim Ghali, à New York où il a eu des discussions approfondies avec le chef de l'ONU, Antonio Guterres, sur le blocage du processus de paix par le Maroc.

H. T./APS

## Libye Libération de 14 anciens responsables du régime Kaddafi

QUATORZE anciens responsables sous le régime de Muammar Kaddafi ont été libérés, a annoncé le ministère de la justice du gouvernement d'union nationale soutenu par les Nations unies. Ces anciens responsables étaient détenus dans la prison d'Hadba, à Tripoli, pour des chefs d'accusation tels que corruption financière et répression des manifestations lors du soulèvement de 2011. A l'issue de la chute du régime Kaddafi, certains dignitaires ont fui le pays et d'autres, dont des fils de Kaddafi, ont été emprisonnés sous l'accusation de meurtres et de détournement de fonds publics. Un tribunal avait déjà remis en liberté 13 anciens responsables en juin 2016, après que la direction des affaires pénales du ministère de la Justice eut accepté leur appel.

R. M.

Tunisie

## Le Chef du gouvernement limoge trois responsables régionaux

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a limogé trois responsables régionaux, selon un communiqué. «Le Chef du gouvernement a décidé de relever les délégués de Tataouine-sud, Gafsa-sud et Douz-nord (dans le centre et le sud) de leurs fonctions», rapporte un bref communiqué. Selon le porte-parole du parquet de Gafsa, Mohamed Ali Barhoumi, cité par l'AFP, le délégué de Gafsa-sud avait été arrêté

en flagrant délit de corruption après la plainte d'un citoyen qui avait demandé la prolongation du bail d'un espace commercial. Mais une fois l'autorisation accordée, le délégué de Gafsa-sud – qui occupe également le poste de maire – l'avait appelé pour lui demander de le remercier par un pot-de-vin, selon M. Barhoumi. Le commerçant a d'abord obtempéré mais les demandes ne cessant pas après de premiers paiements, il

a décidé de porter plainte. C'est lors d'un piège tendu par la police judiciaire, au cours duquel le citoyen a remis 500 dinars (un peu plus de 200 euros) au délégué, que ce dernier a été arrêté, a expliqué le porte-parole du Parquet. Depuis son entrée en fonctions l'été dernier, le gouvernement affirme que la lutte contre la corruption est l'une de ses priorités.

S. D.

Renault Algérie lance un nouveau système de précommande

## Premier inscrit, premier servi

Page animée par Ali Zidane

**R**enault Algérie lance un nouveau système de précommande qui garantit à ses clients une transparence totale sur la prise de commande des véhicules disponibles, compte tenu de la forte demande enregistrée sur ses produits Made in Bladi.

«Renault Algérie annonce la mise en place d'un système qui permettra aux clients de précommander leur véhicule Renault ou Dacia, en toute transparence, à partir du mois d'avril», a annoncé Hichem Nacer-Bey, directeur commercial de Renault Algérie, lors d'une conférence de presse tenue à la succursale de Oued S'mar.

Pour effectuer cette précommande, les clients souhaitant faire l'acquisition d'une Renault Symbol ou d'une Dacia Sandero Stepway Made in Bladi doivent se présenter dans un des 71 show-rooms que compte le Groupe Renault à travers le territoire national. Un conseiller commercial les prendra en charge sur place, pour effectuer cette opération, et leur



Guillaume Josselin, DG Renault Algérie

permettra de renseigner leurs informations personnelles sur la plateforme digitale dédiée, après avoir choisi le modèle, la couleur et la finition du véhicule souhaité, ainsi que le mode de paiement désiré.

A la fin de l'opération, le client se verra transmettre un numéro de précommande à l'adresse e-mail indiquée lors de l'enregistrement de cette dernière.

Ce système a été développé par le Groupe Renault afin de faire face à la forte demande enregistrée sur ses véhicules Made in Bladi, plus particulièrement



Sarah Benarab, directrice marketing Renault

le prévoit la réglementation, les clients peuvent recourir au crédit à la consommation en sollicitant l'établissement bancaire de leur choix. Ce mode de paiement représente 46% des ventes totales de Renault Symbol et de Dacia Sandero Stepway sur les 2 premiers mois de l'année 2017, principalement réparties entre deux institutions financières. A noter qu'en 2016, les ventes à crédit des véhicules du Groupe Renault produits en Algérie représentaient 23% de ses ventes, contre 77% pour les paiements totalitaires. Durant les deux premiers mois 2017, Renault Algérie a livré quelque 9 véhicules Renault Symbol et Dacia Sandero Stepway.

Pour le directeur commercial de Renault Algérie, «aujourd'hui est très difficile de satisfaire l'ensemble de la demande du marché».

Nous avons procédé à la réouverture depuis quelques jours du carnet de commandes pour les clients en TTC, qui peuvent désormais s'inscrire sur des listes et en fonction de la production, nos commerciaux rappellent les clients pour les informer de la disponibilité du modèle retenu afin que la commande soit officiellement enregistrée.

De son côté Sarah Benarab, directrice marketing Renault Algérie, a mis en avant les activités de son entreprise dédiées spécialement à la femme durant le mois de mars, le mois qu'elle appelle «le mois de la femme». Durant cette période, la direction marketing de la marque au losange a confectionné une multitude d'activités dédiées à la femme qui, selon elle, représente une grande partie de la clientèle de Renault.

Sous-traitance

## 250 entreprises internationales attendues à la convention de Renault Algérie en avril

**R**enault Algérie organise, le 27 avril prochain à Oran, une importante convention à laquelle prendront part pas moins de 250 entreprises internationales et nationales spécialisées dans l'activité semi-industrielle, à savoir la sous-traitance. Cet événement à l'initiative de Renault Algérie a pour optique de mettre en avant les potentialités que renferme l'Algérie en matière d'investissement dans le secteur de la pièce de rechange, dans la mesure où de nombreuses unités de montage ont et vont voir le jour en Algérie. «Des rencontres be to be seront également organisées pour la signature d'accord entre les sociétés algériennes et étrangères dont l'éventuelle création de joint-venture dans le domaine de la sous-traitance», a indiqué Guillaume Josselin, directeur général de Renault Algérie. Le Groupe Renault fait la promotion de son usine d'Oran et de son savoir-faire pour convaincre les multinationales spécialisées de venir s'installer en Algérie et fournir les modèles made in bladi afin d'augmenter le taux d'intégration des mêmes produits. Actuellement, Renault Production Algérie est fournie par «quatre entreprises spécialisées dans la fabrication des tapis de sol, de l'industrie plastique, des sièges et du câblage, en attendant que la direction des achats, toujours en prospection, dénicher d'autres fournisseurs proposant des pièces de qualité aux standards Renault», a expliqué le patron de Renault Algérie.

Importations véhicules

## Facture en baisse de 34,71% sur les 2 premiers mois

**L**a facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 158,67 millions de dollars durant les deux premiers mois de 2017, contre 243,04 millions de dollars sur la même période de 2016, soit une baisse de 34,71%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les importations des véhicules de tourisme ont représenté près de 15%



de la facture du groupe Biens de consommation non alimentaires sur janvier-février 2017 contre près de 19% durant la même période de 2016. Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés dans le groupe Biens d'équipement), leur facture d'importation s'est chiffrée à 104,96 millions de dollars contre 142,22

millions de dollars, en recul de 26,2% entre les deux mêmes périodes de comparaison. Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en Biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a atteint 59,24 millions de dollars contre 66,85 millions de dollars, soit une baisse de 11,4%. Pour rappel, sur l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules de tourisme a été fixé à 98 374 unités dans le cadre des licences d'importation. La facture d'importation des véhicules de tourisme avait coûté près de 1,3 milliard de dollars en 2016 contre 2,04 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 36,61%.

Formation professionnelle

## Renault Algérie Académie devient partenaire avec ALC

**L**a Renault Algérie Académie est partenaire de l'Algerian learning centers (ALC), depuis le mardi 21 mars 2017. Cette convention a été ratifiée à Tessala El Merdja par Guillaume Josselin, directeur général du Groupe Renault en Algérie, et Hacene Chaib, directeur général de l'ALC.

Au-delà de son domaine d'expertise, Renault Algérie Académie, premier centre de formation aux métiers de l'automobile agréé par l'Etat, devient officiellement un centre d'examen

pour les tests TOEIC (Test of english for international communication) et TFI (Test de français International) proposés par l'ALC, afin de permettre aux collaborateurs de la marque au losange, ainsi qu'à tout autre candidat désirant certifier la maîtrise des langues anglaise et française en milieu professionnel, de le faire.

Créée en 1995, l'Algerian learning centers, est une école de référence dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie. L'ALC est partenaire d'Educational Testing Service (ETS), leader mondial des tests académiques et professionnels, et dispose d'écoles de langues aux quatre coins du territoire algérien, et notamment dans les wilayas d'Alger, Oran, Annaba et Hassi Messaoud.

Pour rappel, Renault Algérie Académie forme les collaborateurs du Groupe Renault depuis 2008. Agréé par l'Etat en 2014, le centre de formation de la marque au losange, situé à Tessala El Merdja, propose des formations diplômantes en électromécanique, en carrosserie-peinture et en techniques commerciales, à toutes les personnes désireuses de faire de l'automobile leur métier.

Partenaire également du



ministère de la Formation Professionnelle depuis novembre 2016, le Groupe Renault œuvre au développement de la filière automobile en Algérie et plus particulièrement dans la région d'Oran où se trouve l'usine de Renault Algérie Production. A travers ce nouveau partenariat, la Renault Algérie Académie construit une passerelle supplémentaire vers de nouvelles compétences linguistiques et confirme la place centrale de la formation dans la stratégie de l'entreprise. Renault Algérie emploie, notamment, un professeur d'anglais à plein temps, dont la mission principale est de développer la maîtrise de cette langue globale auprès des collaborateurs de la filiale algérienne du groupe qui est également présent dans 128 pays à travers le monde.





Grande-Bretagne

# Theresa May lance le Brexit, «sans retour»

■ Le Royaume-Uni a officiellement lancé, hier, la procédure historique de sortie de l'Union européenne, neuf mois après un référendum qui a divisé le pays et fragilisé le projet européen né sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale.

Par Ali O.

Une lettre de divorce, signée mardi soir par la Première ministre conservatrice Theresa May, a été transmise au président du Conseil européen Donald Tusk par l'ambassadeur britannique à Bruxelles Tim Barrow, déclenchant formellement la procédure de sortie de l'UE. «Il n'y a aucune raison de faire comme si c'était une journée heureuse, ni à Bruxelles ni à Londres», a commenté M. Tusk. Il a aussitôt tweeté la photo immortalisant cet instant qui entrera dans l'histoire et bouleversera le destin du Royaume-Uni, premier pays à rompre les amarres avec l'Union, après 44 ans de mariage contrarié. «Vous nous manquez déjà», a-t-il ajouté à l'adresse du Royaume-Uni. «Le processus de l'article 50 est en marche et, conformément au vœu du peuple britannique, le Royaume-Uni va quitter l'Union européenne. C'est un moment historique, il n'y aura pas de retour en arrière», a souli-



gné Theresa May devant les députés du Parlement de Westminster. «Nos meilleurs jours sont à venir» pour «une Grande-Bretagne véritablement mondiale», a ajouté la Première ministre qui a appelé le peuple britannique à se «rassembler» pour obtenir «le meilleur accord possible». «Nous allons renforcer les liens qui unissent les quatre nations de notre Royaume-

Uni», a-t-elle insisté alors que les velléités d'indépendance des Écossais et la crise politique en Irlande du nord menacent l'unité du pays. Le sort des trois millions de citoyens européens au Royaume-Uni sera une «priorité» des négociations complexes qui vont s'ouvrir dans les semaines qui viennent, a ajouté M<sup>me</sup> May. Nigel Farage, ancien leader du parti europhobe Ukip et grand architecte du Brexit, a pavé: «L'Union européenne ne s'en remettra pas. Nous sommes les premiers à partir. C'est historique. Maintenant c'est nous qui prenons les choses en main». «Nous ne devons pas oublier que le Royaume-Uni reste un partenaire dans l'Otan et en Europe», a souligné une porte-parole de la chancelière allemande Angela Merkel. La lettre de divorce a été publiée peu après sa remise à Donald Tusk. Elle ouvre les négociations d'un accord de sortie, qui doivent durer deux ans. Le 28 mars 2019,

le Royaume-Uni larguera les amarres, soit près de trois ans après le référendum du 23 juin 2016 qui a voté la sortie à 52% des voix. Le calendrier des discussions apparaît cependant bien ambitieux aux yeux des analystes pour défaire des liens tissés pendant quatre décennies et au regard de la complexité des dossiers, qui porteront aussi bien sur la finance, le commerce que la gestion des frontières ou la coopération policière et judiciaire. Dans la lettre remise à M. Tusk, Theresa May a estimé que Londres et Bruxelles devront «travailler dur» pour trouver un accord. L'Union européenne «agira de manière unie et préservera ses intérêts» dans la procédure de négociations qui s'ouvre, a répliqué le Conseil européen. «Le chantier est si vaste que deux ans seront bien insuffisants», estime Catherine Barnard, professeur de droit européen à l'université de Cambridge, soulignant qu'«à chaque pierre soulevée, d'autres apparaissent». D'autant qu'avant même leur démarrage «il y a déjà des blocages», constate Patricia Hogwood, professeur de politique européenne à l'université de Westminster, citant le sort des citoyens européens au Royaume-Uni, l'addition à payer pour la sortie ou l'accès au marché européen. M<sup>me</sup> May refuse de garantir les droits des quelques trois millions de citoyens européens qui vivent au Royaume-Uni, alors que son principal objectif est de réduire l'immigration en provenance de l'UE. Et son ministre des Finances, Philip Hammond, a écarté le montant de l'addition de sortie en

assurant hier sur la BBC que le gouvernement «ne reconnaît pas les montants parfois très importants qui ont circulé à Bruxelles». Selon un haut responsable européen, la Commission européenne a évalué la note entre 55 et 60 milliards d'euros, au titre notamment des programmes pour lesquels le pays s'est déjà engagé. Ces différends et la volonté de Bruxelles de signifier que le Royaume-Uni ne peut pas avoir de meilleur accord «en dehors qu'en dedans» de l'UE, pour éviter de donner des idées de sécession à d'autres pays, ouvre la perspective qu'il n'y ait pas d'accord du tout. M<sup>me</sup> May assure que «pas d'accord vaut mieux qu'un mauvais accord». Mais pour les milieux économiques, ce serait le scénario du pire alors que le Royaume-Uni réalise la moitié de ses échanges avec l'UE. Pour le moment, l'économie se porte bien : la croissance du produit intérieur brut est restée solide à 1,8% en 2016 et pourrait atteindre 2% en 2017. Mais avec le déclenchement officiel du Brexit, les investissements pourraient se détourner du pays. Au plan intérieur, M<sup>me</sup> May devra gérer le mécontentement des Britanniques qui ont voté contre le Brexit et dont certains promenaient hier son effigie en cartoupe devant le Parlement pour dénoncer son manque d'écoute à leur égard. Plus au nord, l'Écosse menace de faire sécession : son Parlement régional a voté mardi en faveur d'un nouveau référendum d'indépendance après celui de 2014, arguant que les Écossais ont voté à 62% pour rester dans l'UE.



## Points chauds

### Crise

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations entre la Turquie et l'Union européenne se sont sérieusement détériorées ces derniers mois, et l'Allemagne en particulier a été la cible de nombreux commentaires outrageux du président turc et de son équipe. Et au vu du dernier développement entre les deux pays, les choses ne risquent pas de s'améliorer. En effet, la justice allemande a ouvert cette semaine une enquête contre X sur des soupçons d'espionnage de la part de la Turquie envers des partisans du prédicateur Fethullah Gülen en Allemagne, ouvrant un nouveau front dans la crise germanoturque. L'affaire a été révélée par un haut responsable régional allemand, qui affirme qu'Ankara avait demandé à Berlin de l'aider à espionner en Allemagne 300 personnes et organisations jugées proches du mouvement Gülen. Cette organisation est accusée par le pouvoir turc du putsch raté de l'été dernier. «Il est clair que les services secrets turcs espionnent des personnes vivant en Allemagne», a assuré le ministre de l'Intérieur de Basse-Saxe, Boris Pistorius, en dénonçant la volonté «paranoïaque» de la Turquie d'espionner en Allemagne des partisans du prédicateur exilé aux États-Unis. Le ministre de l'Intérieur allemand, Thomas de Maizière, a, lui, souligné que l'espionnage en Allemagne par des pays tiers était «passible de poursuites judiciaires». «Nous n'acceptons pas ce genre d'activités sur notre sol», a-t-il insisté. De son côté, le chef de la diplomatie, Sigmar Gabriel, a jugé que si le renseignement turc était opérationnel sur le sol allemand, cela constituerait «une activité grave». «Il faut vraiment creuser l'affaire», a-t-il précisé. Le parquet fédéral va maintenant chercher à déterminer si la Turquie a effectivement compilé des informations sur des partisans de Gülen vivant en Allemagne. Environ 10 à 15 de ces cibles, dont au moins une école et deux entreprises, se trouvent en Basse-Saxe et seront informées par les autorités régionales qu'elles sont espionnées et risquent à ce titre «des représailles pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement» en se rendant en Turquie, a précisé Pistorius. L'insistance d'Ankara à faire porter à Fethullah Gülen la responsabilité du coup d'État manqué de juillet 2016 a déjà été l'occasion de tensions germanoturques ces dernières semaines, parmi les nombreux sujets de discorde entre les deux pays. Les relations entre la Turquie et l'Allemagne, ternies sur de nombreux fronts depuis la vaste répression engagée par Ankara après le putsch, se sont fortement dégradées en mars à la suite de l'annulation de meetings favorables au président turc, Recep Tayyip Erdogan, par plusieurs villes allemandes. Le chef de l'État turc avait alors accusé la chancelière, Angela Merkel, de «pratiques nazies». Reste à savoir jusqu'où ira cette «crise» diplomatique qui ne semble pas près à s'évaporer mais plutôt à prendre encore plus d'ampleur.

F. M.

Proche-Orient

## Abbas rencontre l'émissaire de Trump avant le sommet arabe

Le président palestinien Mahmoud Abbas a rencontré, mardi soir en Jordanie, l'envoyé de Donald Trump à la veille du sommet annuel des dirigeants arabes, au cours duquel les Palestiniens entendent promouvoir leur cause. Après ce sommet qui s'ouvre hier sur les bords de la mer Morte, M. Abbas doit se rendre à la Maison-Blanche, de même que le roi Abdallah II de Jordanie et le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi, a affirmé le président palestinien. «Toutes ces rencontres auront un impact positif sur la question palestinienne», a-t-il dit. Jason Greenblatt, assistant de M. Trump et représentant spécial en charge des négociations internationales, a qualifié sur Twitter la rencontre de «très positive». Les deux hommes ont «poursuivi les discussions pour faire faire à la paix entre Israéliens et Palestiniens des progrès tangibles», a-t-il précisé.

Alors que M. Trump a récemment semblé rompre avec la solution à deux États, israélien et palestinien, les Palestiniens entendent obtenir un soutien arabe clair et uni, qu'ils pourront faire valoir à Washington. La base sur laquelle s'appuie depuis 2002 la diplomatie arabe est l'initiative de paix arabe qui prévoit une reconnaissance d'Israël par l'ensemble des membres de la Ligue arabe en échange de la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967, c'est-à-dire la fin de l'occupation de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est. Avant la réunion des chefs d'État, M. Abbas a assuré aux journalistes avoir obtenu des ministres arabes des Affaires étrangères «des décisions sur les droits des Palestiniens qui sont un message arabe uni adressé au monde entier». Ils ont réaffirmé mardi leur soutien à la solution à deux

États. Interrogé sur une éventuelle demande américaine de retour à la table des négociations, M. Abbas, qui avait reçu mi-mars à Ramallah M. Greenblatt, a assuré que «personne ne nous a demandé jusqu'alors de reprendre les négociations avec Israël». Il a de évoqué la question des colonies israéliennes en Territoires occupés – où vivent actuellement plus de 600 000 colons – comme étant le principal obstacle à la paix. Vendredi, l'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, Nikolay Mladenov, avait estimé qu'Israël n'avait pris «aucune mesure» pour se conformer à la résolution de l'ONU adoptée fin décembre, condamnant les colonies et dénonçant par l'administration Trump. Un sondage publié hier indique que la part des juifs israéliens soutenant un retrait de la Cisjordanie est passée de 60% en 2005 à 36% en 2017.



Festival «Lire en fête» de Constantine

# Les enfants plongent dans une bulle de lecture bariolée

La 7<sup>e</sup> édition du festival culturel «Lire en fête», organisée à la bibliothèque principale de lecture publique située dans la banlieue-ouest de Constantine, a été l'occasion pour les enfants de plonger dans une bulle de lecture en couleurs.

Par Adéla S.

Ouverte lundi, cette manifestation culturelle, organisée à l'initiative de la direction locale de la culture et du commissariat du festival culturel local, avec la participation des Scouts musulmans algériens (SMA), a été placée cette année sous le slogan «Colore ta vie par la lecture» et propose un riche programme coïncidant avec les vacances scolaires, comportant des spectacles de magie, des divertissements animés par des clowns, des projections de courts métrages pour enfants au niveau de la salle des conférences de la bibliothèque, ainsi que des ateliers de lecture, de dessin et de calligraphie.

Des ouvrages de littérature arabe, sur la guerre d'Algérie et des bandes dessinées sont également proposés aux plus âgés parmi les jeunes visiteurs de cette manifestation, à travers une bibliothèque itinérante où les férus de lecture peuvent s'adonner à leur passion en «dévorer» des livres sur place.

Selon les organisateurs, cette

manifestation vise à «inciter les enfants à découvrir les joies de la lecture et de la découverte» pour développer leur imagination et les éloigner un peu de l'attrait des réseaux sociaux lesquels ont pris le dessus ces dernières années sur des occupations saines et enrichissantes comme la lecture.

Souriant et appliqué à finaliser son dessin avec lequel il veut participer au concours de dessin prévu au programme, Racim, 6 ans, a affirmé à l'APS apprécier cette «immersion» dans le monde coloré des livres et des contes pour enfants, même si, précise-t-il, il ne peut lire pour l'instant que «des petites histoires pas trop longues».

Parmi les activités proposées aux enfants, l'atelier dédié à la calligraphie arabe a également attiré de nombreux collégiens qui ont bénéficié de certaines techniques de base concernant cet art de l'écriture arabe, conjuguant forme et esthétique, à l'instar de Ritaj, 12 ans, qui a exprimé le souhait que ce type d'activités soit «plus fréquemment proposé».

Razika Zeghdoud artiste



peintre, calligraphe, enseignante à l'Institut des beaux-arts de Constantine et animatrice de l'atelier de calligraphie au sein de la bibliothèque principale de lecture publique, a affirmé que cette discipline a suscité «un engouement certain» chez les

jeunes et constitue un «paramètre important dans l'apprentissage de l'enfant», dès le plus jeune âge, car elle favorise, selon elle, «une meilleure assimilation des connaissances».

Approchés par l'APS, certains parents ont déploré, pour leur

part, que cette édition ait été organisée cette année dans la bibliothèque principale de lecture publique de la cité Boussouf, située sur la RN 5 Ain Smara-Alger, dont «l'accès difficile» a rebuté les citoyens pour s'y rendre.

La 7<sup>e</sup> édition de la manifestation «Lire en fête» sera clôturée aujourd'hui par une remise de prix aux enfants ayant participé aux différents ateliers, notamment celui du dessin, en plus d'une remise d'attestations aux participants, a-t-on indiqué.

A. S./APS

## Théâtre

### Ouverture de la 8<sup>e</sup> édition du printemps théâtral

La 8<sup>e</sup> édition du printemps théâtral de Constantine a été ouverte lundi soir au théâtre régional (TRC), en présence d'un public nombreux de professionnels et amateurs du 4<sup>e</sup> art.

À l'initiative de l'Office communal pour la promotion des activités culturelles et artistiques (Ocpaca), le printemps théâtral de Constantine, qui revient après trois ans d'éclipse, a proposé aux présents un documentaire signé Ali Aissaoui, à travers lequel le metteur en scène a résumé en 15 minutes l'histoire du 4<sup>e</sup> art en Algérie et a présenté les «monstres sacrés» des planches des théâtres du pays.

Le documentaire a retracé le parcours des femmes et des hommes qui ont donné, sans complexe, libre cours à leur passion, et écrit durant des années et des années des pages de l'histoire du 4<sup>e</sup> art en Algérie, renvoyant à des succès retentissants qui brocardaient société et dirigeants et parvenaient non seulement à faire rire le public mais à ouvrir également les voies de la réflexion.

Selon Hacene Belikaz, directeur de l'Ocpaca, le retour du printemps théâtral de Constantine est «l'aboutissement d'un grand effort de l'équipe de l'Ocpaca soutenu par le chef de l'exécutif local, Kamel Abbas». Il a ajouté que l'organisme qui représente œuvrera à perpétuer ce traditionnel rendez-vous du

théâtre dans une ville qui a de tout temps incarné l'effervescence et le dynamisme du 4<sup>e</sup> art au pays.

Neuf soirées durant, le printemps théâtral de Constantine propose une pièce théâtrale primée à plusieurs occasions qui sera dédiée aux figures locales et nationales qui ont marqué l'histoire du théâtre en Algérie.

Les présentations théâtrales ont débuté mardi avec la pièce «Nissa'e El Madina» (Les Femmes de la ville), une production du TRC, signée Chahinez Meghouache, dans une soirée dédiée à la mémoire de Salim Mérabia, homme de théâtre et ancien directeur du TRC Constantine.

La journée d'hier était dédiée aux mémoires d'Abdelkader Alloula, Boumediene Sirat, Azzedine Medjoubi, Mohamed Djelid et Ouled Ali Kaki avec la pièce «Ana oua marcha» (Moi et le Marchal) de Said Bouabdallah de l'association El Bahia du théâtre et des arts d'Oran.

Aux «bêtes de scène» du TRC Constantine, Amar Mohcen, Dehimi, Rachid Zeghimi, Aissa Reddâf, Abdelhamid Habbati, Hamlaoui, Antar Hellal, Alloua Zermani, Zoubir Izem, Hassen Benzerari, notamment la soirée d'aujourd'hui jeudi est dédiée, avec la pièce «Douroubou dhajij» (Les voies bruyantes) de Abderrahmane Dakhmi de l'association Rouad El Fen de

Tamanrasset.

Devant se poursuivre jusqu'au 4 avril prochain, la 8<sup>e</sup> édition propose «Dhouyouf sina-teur» (Les invités du sénateur) d'Abdelhamid Khoudja pour le défunt M'hamed Benguetat, «Al Isakafia» (La cordonnière) du TR Skikda mise en scène par Aissa Djakati dédiée à feu Chaâbane Zerouk. Le TR D'El Eulma (Sétif) sera présent avec «Al Karab ou Salihine» de Nabil benseka alors que l'association El Bellini de Constantine propose «Tabib» de Ouahid Achour dans une soirée dédiée à Cherif Chouaib, Mohamed Ouchen, L'hacene Bencheikh Lefegoune et Moahmed Touache.

### Le théâtre expérimental offre à l'artiste un espace ouvert sur toutes les écoles de théâtre

Le théâtre expérimental offre à l'artiste, qu'il soit metteur en scène, auteur ou acteur, l'occasion de disposer d'un espace exempt de toute attache à une école théâtrale précise et ouvert sur toutes les écoles, a affirmé, lundi, à El Eulma (Sétif) l'homme de théâtre, Farès Boussaâda.

En marge de la présentation de la pièce théâtrale tunisienne «La révolution des morts», dans le cadre des journées nationales du théâtre expérimental d'El

Eulma, M. Boussaâda a soutenu que cette orientation du théâtre permet d'utiliser les techniques modernes offrant divertissement et éblouissement en même temps.

Il a ajouté que l'Algérie a fait «des pas géants dans le domaine du théâtre expérimental», notamment dans le volet relatif à l'exploitation des techniques modernes, à l'instar de l'éclairage.

M. Boussaâda a, dans ce contexte, fait référence à la pièce théâtrale «Ethelth El Khali», présentée en ouverture de cette manifestation, au sein de laquelle il a exercé en tant qu'assistant de la réalisatrice Tounès Ait Ali qui a fait appel à de nouvelles techniques modernes, à savoir l'ascension des actrices avec des cordes au-dessus des planches, donnant lieu à un spectacle de haute facture.

Abordant la nécessaire présence de l'intellectuel au cœur de la bataille menée par le monde contre le terrorisme sous ses différentes formes, la pièce théâtrale «La révolution des morts», présentée au deuxième jour de la manifestation du théâtre expérimental, a ébloui les amoureux du 4<sup>e</sup> art venus en nombre à la salle de spectacles du théâtre régional d'El Eulma.

Racim C.

### Rendez-vous culturels

#### Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

#### Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

#### Galerie d'art Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)

Du 18 au 31 mars :

Exposition collective «Œuvres récentes» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaid. Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

#### Musée national Ahmed-Zabana (Oran)

Jusqu'au 31 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène.

#### Espacio España de l'Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 30 mars à 18h :

Cycle de cinéma «Espace féminin», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.



## Coup-franc direct

### Le résultat du bricolage

Par Mahfoud M.

La LFP patine encore dans la boue et ne réussit pas à gérer de manière sérieuse le championnat national. Après avoir reporté à maintes reprises des matchs concernant les équipes qui jouent la compétition africaine, le nouveau bureau de la FAF s'est trouvé dans une situation qui l'oblige à reporter le championnat en attendant d'assainir la situation des matchs en retard. Cela a créé une grande cacophonie et le nouveau patron de la Fédération ainsi que ses proches collaborateurs ont décidé d'intervenir. Ils ont donc repoussé la fin du championnat à la première semaine du ramadhan, ce qui n'est pas du tout évident. Cela va engendrer une vraie pagaille dans ce championnat, puisque le rythme de certaines formations sera cassé vu qu'elles resteront de nombreuses semaines sans compétition. Il faudra trouver une solution définitive à ce problème de compétition et de programmation qui revient à chaque fois, surtout lorsque les clubs algériens sont qualifiés à des tours avancés de la compétition africaine. Il faudra trouver une formule qui arrange le championnat avec des matchs avancés pour ces clubs qui doivent jouer avant de disputer leurs matchs de Coupe d'Afrique. Si certaines de ces formations jouent sur plusieurs fronts, cela veut dire qu'elles devraient disposer d'effectifs assez fournis sinon cela n'aura rien à voir avec le professionnalisme.

M. M.

### 12<sup>e</sup> Championnat méditerranéen de handball (filles/U18) L'EN Dames s'incline lourdement devant la Turquie

LA SÉLECTION algérienne de handball féminine des moins de 18 ans (U-18) s'est inclinée respectivement face à la Turquie (12-28) et la Tunisie (11-35), en matchs comptant pour le 12<sup>e</sup> Championnat méditerranéen de la catégorie disputés mardi à Nabeul (Tunisie). Les jeunes handballeuses algériennes avaient, déjà, concédé une défaite face au Monténégro (06-23), lors de la première journée

disputée lundi. Outre l'Algérie et la Tunisie (pays organisateur), cette compétition qui s'étalera jusqu'au 2 avril prochain enregistre la participation de la France, de l'Égypte, de l'Italie, de la Roumanie, de la Turquie, du Monténégro et de la Guinée (invitée). Les Françaises avaient remporté la dernière édition de ce tournoi en battant le pays hôte le Monténégro (22-14).

## Coupe d'Algérie de football/Quarts de finale L'ESS veut le doublé, choc à Alger

■ C'est demain donc que débutent les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, avec des rencontres très intéressantes, notamment les deux chocs qui verront quatre formations de Ligue 1 s'affronter.

Par Mahfoud M.

Asini, l'Entente de Sétif, un des grands spécialistes de Dame Coupe devra donner la réplique demain après-midi sur son ancre du 8-Mai 1945 de Sétif à une des surprises de ce tour, et qui a réalisé l'exploit la saison passée d'arriver en demis, l'US Tébessa. L'Aigle Noir qui est bien parti pour décrocher le titre de champion de Ligue 1, ne devrait pas trouver de peine à l'emporter face aux Canaris de Tébessa, surtout qu'ils bénéficieront du soutien de leur public. Les pouillains de Madoui tenteront d'aller le plus loin possible dans cette compétition et pourquoi pas jouer sur deux fronts, ce qui reste dans leurs cordes. Dans l'autre match qui se joue ce vendredi, la formation du CR Belouizdad part avec les faveurs du pronostic dans son match au stade du 20-Août d'Alger face au CA Bordj Bou-Arréridj. Les gars du Chabab qui reviennent en force ces derniers temps en championnat se donneront à fond pour passer ce tour et tenter de décrocher la Coupe qui reste un objectif principal pour eux. Les hommes de Badou Zaki sont prêts à relever le défi et réussir la qualification même s'ils devront faire très attention à cette équipe bordjienne qui ne se présentera pas en victime et fera tout ce qui est son possible pour créer l'exploit et la surprise.



Le MCA à l'épreuve de la JSK encore une fois

Le lendemain, les deux autres rencontres qui mettront aux prises quatre équipes de Ligue devraient être explosives. Le Mouloudia d'Alger rencontrera au stade du 5-Juillet la formation de la JS Kabylie, dans le choc de ce tour. Ce sera un remake du match qui s'est joué la semaine passée pour le compte de la mise à jour de la Ligue 1 et qui s'est soldé sur un score nul. Toutefois, cette fois-ci le Doyen mettra toute sa force dans la bataille pour tenter de se qualifier au dernier carré et rééditer le coup de la saison passée quand il a remporté le trophée en battant le NAHD en finale. Sa mission ne sera pas de tout repos, néanmoins face aux Canaris qui souhaitent l'emporter et donc

sauver leur saison avec la Coupe après avoir raté le coche en championnat. Le finaliste malheureux de la saison passée, le NAHD, se rendra à Sidi Bel-Abbès et tentera de créer l'exploit en revenant avec le ticket de qualification. Toutefois, cela ne sera pas facile devant une formation de la Mekerra qui se donnera à fond pour essayer de se qualifier.

M. M.

**Le programme :**  
**Vendredi 31 mars à 16h :**  
CRB-CABBA  
ESS-UST  
**Samedi 1 avril à 16h :**  
MCA-JSK  
USMBA-NAHD

### Premier Bureau fédéral

## Le championnat se terminera durant la première semaine du ramadhan

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football prendra fin durant la première semaine du mois sacré de ramadhan, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football. «En raison de la participation de certains clubs algériens en coupes d'Afrique interclubs, le championnat national de L1 se terminera durant la première semaine du mois sacré de ramadhan», regrette le Bureau fédéral, réuni pour la première fois sous la présidence du nouveau patron de la FAF, Kheiredine Zetchi. A cet effet et afin de préserver l'éthique sportive et de mettre toutes les équipes sur un pied d'égalité, le Bureau fédéral a décidé que le championnat national de Ligue 1 Mobilis ne reprendra qu'après le déroulement de toutes les rencontres en retard et la mise à jour complète du calendrier. D'autre part, Le Bureau fédéral a constaté avec satisfaction que le championnat de Ligue 2 Mobilis se déroule dans de très bonnes conditions et prendra fin durant la première semaine du mois de mai.

### Répartition des tâches au Bureau fédéral

La première réunion du bureau fédéral, tenue mardi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a été consacrée essentiellement à la répartition des tâches sur les membres nouvellement élus sous la présidence de Kheiredine Zetchi, président de la Fédération algé-

rienne de football (FAF). Cette première réunion, qui s'est déroulée en deux phases, a été élargie aux présidents des ligues régionales, alors que la deuxième a été tenue en présence du président, des membres du Bureau fédéral et du secrétaire général. Concernant la commission de la coupe d'Algérie, l'actuelle équipe continuera sa mission jusqu'à la fin de la saison et Noureddine Bakiri prendra le relais après le déroulement des finales.

#### Répartition des tâches au Bureau fédéral:

- 1<sup>er</sup> Vice-président : Omar Haddad
- 2<sup>e</sup> Vice-président : Bachir Ould Zemirli
- Commission des finances : Djahid Zefzef
- Responsables de l'équipe nationale A : Hakim Medane et Djahid Zefzef
- Commission d'éthique et de fair-play : Mohamed Maouche (Un code de l'éthique sera soumis au prochain BF).
- Commission de football féminin : Radia Fertoul
- Commission Futsal : Djamel Zemmam
- Commission d'arbitrage : Messaoud Koussa
- Commission de coordination avec les ligues : Amar Bahloul et Mohamed Ghouti
- Commission juridique : une proposition sera faite lors du prochain BF.
- Commission de discipline et de recours : une proposition sera faite lors

du prochain BF

-Commission audit interne : un cabinet d'audit extérieur choisira le responsable de cette commission.

### La DTN va subir une restructuration totale

Les membres du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis mardi au Centre technique national de Sidi Moussa, ont décidé d'effectuer, en fin de saison, une restructuration totale de la Direction technique nationale avec le recrutement de «compétences avérées», a indiqué l'instance présidée par Kheiredine Zetchi. «Le Directeur technique national, Toufik Kourichi, a brosé un tableau exhaustif de la situation des différentes sélections et du travail de formation des entraîneurs», précise la FAF, soulignant que «le travail de formation et de régularisation des entraîneurs a été satisfaisant, autant les résultats des différentes sélections nationales ont déçu en raison d'un déficit de formation au niveau des clubs».

Le Bureau fédéral de FAF a tenu sa première réunion ce mardi sous la présidence du nouveau patron du football algérien, Kheiredine Zetchi, élu le 20 mars à l'issue de l'Assemblée générale électorale de l'instance footballistique. Le Bureau fédéral a également décidé «d'assainir la situation financière des entraîneurs des directions techniques régio-

nales», et que «les stages de formation et de régularisation des entraîneurs par rapport au système des licences CAF va se poursuivre normalement».

### Amalou dirigera l'arbitrage jusqu'à la fin de la saison

Les membres du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) ont désigné Mokhtar Amalou pour diriger l'arbitrage jusqu'en fin de saison, mardi lors de la première réunion tenue au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Cette première réunion qui s'est déroulée en deux phases, a été élargie aux présidents des ligues régionales, alors que la deuxième a été tenue en présence du président, des membres du Bureau fédéral et du secrétaire général.

Un plan d'urgence sera mis en place pour terminer la saison dans de bonnes conditions et les meilleurs arbitres seront désignés pour diriger les rencontres restantes, précise la même source. Lors de cette réunion, le Bureau fédéral s'est engagé à défendre et à protéger les arbitres et une rencontre entre le nouveau président de la FAF, Kheiredine Zetchi, et les arbitres aura lieu prochainement, souligne la FAF.

A cet effet, un projet de réorganisation totale de l'arbitrage sera soumis lors du prochain Bureau fédéral, conclut le communiqué de l'instance fédérale.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

CAF

## «100 000 dollars pour chaque fédération africaine»

LE PRÉSIDENT de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Hamad, a annoncé, mardi à Marrakech, que la CAF allait, dès cette année, attribuer à chaque fédération africaine 100 000 dollars, soit 50% de l'allocation annuelle de la FIFA à la CAF. D'autre part, le patron de l'instance africaine, en déplacement au Maroc, a révélé que la question des droits de retransmission des compétitions africaines fera l'objet de discussions approfondies avec les sponsors et les détenteurs des droits. «Il faut savoir concilier entre l'intérêt des spectateurs africains et celui des

sponsors et détenteurs des droits de retransmission», a-t-il dit en conférence de presse, faisant observer que le continent est doté de grands talents footballistiques, déplorant, toutefois, le manque d'infrastructures en matière de formation. Le nouveau président de la CAF a été élu le 16 mars au premier tour pour quatre ans à la tête de l'instance africaine, lors de sa 39<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Addis-Abeba. Il a obtenu 34 voix contre 20 pour son adversaire, le président sortant Issa Hayatou, en poste depuis 1988.

Racim S.

Djanet

## Le terroriste dénommé I. Ali capturé

LE TERRORISTE dénommé I. Ali a été capturé mardi à Djanet par un détachement de l'Armée nationale populaire, suite à une patrouille de reconnaissance à la zone d'Oued Issyine, près des frontières sud-est du pays, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet a capturé, le 28 mars 2017, le terroriste dénommé I. Ali, suite à une patrouille de reconnaissance à la zone d'Oued Issyine, près des frontières sud-est du pays», précise la même source. Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments des Douanes

ont appréhendé, à Ain Témouchent, trois narcotrafiquants à bord de trois véhicules touristiques chargés de 44 kilogrammes de kif traité», ajoute le communiqué. A Adrar, Béchar ainsi qu'à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté «43 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines, tandis que 12 groupes électrogènes et 6 marteaux piqueurs ont été saisis». D'autre part, des unités des gardes-côtes ont déjoué à Annaba et Oran des tentatives d'émigration clandestine de 26 personnes, dont 8 Africains, à bord d'embarcations de construction artisanale, conclut le MDN.

Slim O.

Naufrage d'un canot

## 146 migrants disparus en Méditerranée

UN JEUNE adolescent gambien a été secouru mardi par un navire militaire espagnol de l'opération européenne anti-passeurs Sophia après être parti de Libye à bord d'un canot en Méditerranée, a rapporté hier le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Ce jeune adolescent de 16 ans a raconté être parti dimanche ou lundi de Libye à bord d'un canot qui a pris l'eau et dont les quelque 146 autres passagers sont portés disparus, a indiqué la même source. Selon le HCR, cet adolescent a été transféré dans la nuit de mardi à Lampedusa, l'île italienne la plus proche des côtes africaines. Selon son récit à un membre du HCR venu le rencontrer à l'hôpital où il a été pris en charge, il y avait cinq enfants et plusieurs femmes enceintes à bord du canot, dont les passagers venaient essentiellement du Nigeria, de Gambie ou encore du Mali. Quelques heures après le départ, le canot a commencé à prendre l'eau. Les migrants ont

peu à peu coulé, selon le jeune gambien qui a expliqué avoir survécu en s'agrippant à un bidon d'essence. Selon les premiers éléments recueillis par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), il a été repéré presque par hasard par le navire espagnol, puis transféré sur une vedette des gardes-côtes italiens qui l'ont conduit à Lampedusa.

R. I.

## Affaire de l'usine de véhicules de Tahkout: conclusion de la commission ministérielle



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

## Démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue

■ «La brigade de lutte contre les stupéfiants a réussi à démanteler, début de la semaine en cours, un important réseau de trafiquants de drogue composé de huit individus âgés entre 13 et 47 ans, a-t-on appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

L'affaire a débuté suite à des informations parvenues aux services de sécurité sur un dealer. «Il s'agit de K.F. qui a été surveillé et arrêté à Dar Nacer en possession de 3 barrettes de drogue de 100 g chacune, soit 300 g de kif au total», précise la même source. La poursuite de l'enquête a

permis d'identifier les deux principaux fournisseurs de drogue du réseau, que sont les B.S. alias Mandela et A.Y. alias Youga. Les enquêteurs ont remonté par la suite le fil du réseau, arrêté leurs 4 autres compères et saisi une somme de 61 800 DA représentant les revenus des ventes de drogue et des psychotropes. Les mis en cause ont été présentés devant

le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa qui les a mis en examen pour détention et commercialisation de drogue, association de malfaiteurs en vue de préparer des crimes et délits. «Les principaux accusés ont été placés en détention et les six autres mis sous contrôle judiciaire», ajoute la même source.

H. C.

Aéroport international d'Alger

## Arrestation d'un individu en possession de 50 000 euros

LES SERVICES de la police des frontières au niveau de l'aéroport international d'Alger ont récemment arrêté un individu qui tentait de quitter le territoire national sans avoir déclaré une somme de 50 000 euros, a indiqué mardi un communiqué de la direction générale de la Sûreté

nationale (DGSN). Le mis en cause (30 ans) a été arrêté par les services de la Police des frontières pour infraction à la législation sur le change et mouvement de capitaux de et vers l'étranger. L'individu en question était en possession de 50 000 euros alors qu'il tentait de quitter le territoire

national, et ce, sans avoir déclaré à l'administration compétente ladite somme qui dépassait le montant autorisé. De leur côté, les services de la police au niveau de l'aéroport international d'Alger ont arrêté un individu (46 ans), en provenance d'un pays européen, et qui était en possession de 370 comprimés psychotropes, lors de son passage au point de contrôle de sécurité de l'aéroport. Par ailleurs, les éléments de la police des frontières du port de Mostaganem ont arrêté trois individus, dont deux ressortissants de nationalité étrangère, en possession de 3 010 paquets de cigarettes et de 112 comprimés psychotropes. Les services de la Police des frontières luttent contre la criminalité sous toutes ses formes en mobilisant tous les moyens matériels et humains à même de préserver la sécurité des biens et des personnes, conclut le communiqué. Saty T.

Indonésie

## Un homme retrouvé mort entier dans le ventre d'un serpent

UN INDONÉSIEN a été retrouvé mort entier dans le ventre d'un python de sept mètres qui l'a avalé, a indiqué hier un responsable local de l'archipel d'Asie du Sud-Est. Il s'agit d'un jeune homme qui avait quitté sa maison dimanche à Mamuju, sur l'île des Célèbes (centre), et qui n'était pas rentré chez lui. Inquiète, sa famille avait alerté la police. Après la découverte du python avec un gros ventre le lendemain dans les alentours, les proches d'Akbar ont immédiatement pensé qu'il avait été gobé par ce serpent des forêts tropicales, a raconté un responsable de Salubiro, un village proche. Le python se trouvait près d'une plantation de palmier à huile de la famille et avait des difficultés à se déplacer à cause de son gros ventre, a ajouté le responsable, Junaidi, qui n'a qu'un patronyme comme nombre d'Indonésiens. «Nous avons immédiatement pensé que le serpent avait avalé (le jeune) Akbar car autour du site, nous avons retrouvé des fruits de palmier, l'outil qu'il utilisait pour la récolte et une botte», a ajouté le responsable. Des villageois ont ensuite essayé de tuer le reptile immobile. Au bout d'une heure, ils ont découpé la peau du serpent et retrouvé à l'intérieur le jeune homme entier. «La victime a probablement été avalée dimanche car son corps était déjà enflé quand nous l'avons retrouvée», a-t-il ajouté.

H. Y.